

Contrats d'apprentissage dans la fonction publique : cadre légal et accompagnement

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

## **Objectifs**

- Connaître la réglementation en matière de gestion des contrats d'apprentissage pour mieux recruter et suivre l'apprenti
- Identifier le rôle du maître d'apprentissage afin d'accueillir et accompagner le jeune tout au long de son contrat



# **Public Visé**

Agents des DRH en charge du recrutement et de la gestion des contrats d'apprentissage • Maîtres d'apprentissage



## Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation en matière de gestion des contrats d'apprentissage pour mieux recruter et suivre l'apprenti Identifier le rôle du maître d'apprentissage afin d'accueillir et accompagner le jeune tout au long de son contrat

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Modèles d'outils pratiques
- Quizz de connaissances
- Echanges de pratique
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

# Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, cadre en ressources humaines

# Parcours pédagogique

- Cadre légal :
  - Contexte et enjeux de l'apprentissage dans la fonction publique
  - Rappel des textes
  - Partenaires de l'apprentissage
  - Actualité de l'apprentissage
- Maître d'apprentissage :
  - Missions et compétences attendues
  - Accueil et intégration du jeune
  - Parcours de formation
  - Temps d'évaluation
- Elaboration de son Plan d'Action Personnalisé (PAP)

Il reprend les actions concrètes que le stagiaire souhaite mettre en place à l'issue de la formation

- Recrutement des apprentis: règles et procédures
- Rémunération des apprentis
- Gestion des contrats
- Régime de protection sociale
- Cessation de fonctions





### Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form. Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

#### Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous

Référent handicap: Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org



Durée

**Fffectif** 

De 6 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne): 1 320.00

1 220.00 Inter Adhérent (Par personne):



**14.00** Heures

Jours

Julien LAUDAT **Responsable formation**  Tél.: 0153391424

Mail: julien.laudat@adiaj.org